



# **CENTRE PENITENTIAIRE DE METZ**



## **Un Homme Novateur**

**Monsieur le sous Directeur a édité une nouvelle note de service qui stipule que l'agent Sas soit responsable du contrôle portique piéton,**

**ET**

**du contrôle des véhicules et ce bien évidemment sans aucune concertation et prise en compte de la structure inadéquate actuellement. Nous avons donc demandé des explications verbales dont voici le résumé : « Vous allez commencer à travailler, les portiers ont du temps, certains se permettent de lire devant moi »**

**Bien sur AUCUNE explication ou précision sur ces faits...**

**Cette note est une HONTE. Comment effectuer une double mission correctement ? On nous dit que l'agent SAS sera remplacé par l'agent parloir lorsqu'il contrôle un véhicule. Ne sommes nous pas sensés occuper un poste de A à Z ?**

**Monsieur le sous Directeur estime également que les véhicules sont prioritaires lors d'un contrôle. Merci pour l'estime que vous portez aux personnels et intervenants oeuvrant au sein de la prison.**

**FO et SPS, demandons une nouvelle fiche de poste avec l'annulation des missions qui imputaient à cet agent auparavant et qu'il ne peut plus effectuer comme : les libérables et les arrivants, le ménage, le parloir ou la messe du week end.**

**Metz, le 29 août 2020**

**Bureau local FO et SPS**